

## Desroches justifie ses choix en matière de défense de la colonie de l'Isle de France

-----  
Un document des Archives départementales du Finistère, cote 1E 439  
=====

### Extrait des articles relatifs à la défense de la colonie que j'ai produits

#### Défense

J'avais tracé sur la carte toutes les communications nécessaires pour me porter, avec toutes les troupes et toute l'artillerie de campagne, aux lieux du besoin. J'avais alors à mes ordres Royal Comtois, la Légion, les canonniers, les ouvriers. J'avais *le Mars* et *l'Indien*, et plusieurs flûtes dont quelques capables de défense. J'attendais Normandie, Artois et Clare. J'attendais aussi quelques vaisseaux de ligne et plusieurs bâtiments de transport.

Dans cette position j'avais fait deux plans, l'un fondé sur les seules forces que j'avais dans le moment pour n'être pas surpris si j'étais prévenu.

Mon second plan était grand (j'ose dire sûr) et appuyé sur les secours que j'attendais, réunis aux moyens que j'avais déjà à ma disposition.

Il est vrai que je n'ai eu que M. Fournier pour confident (et je peux dire son aide très utile) dans tous mes projets, encore n'a-t-il vu le détail de ce qui lui était étranger que dans la traversée de l'Isle de France en Europe.

J'ai toujours eu pour principe que le chef, dans pareil cas, doit avoir une parfaite connaissance du grand ou petit théâtre sur lequel il doit paraître, que ses dispositions doivent être réglées d'avance et vues (s'il en est capable) de tous les cotés, que (le moment venu) ses mouvements doivent être simples et rapides, enfin qu'ils doivent être exécutés avec une précision et une netteté qui saisissent l'approbation et la confiance des troupes. C'est ce que j'ai désiré de faire dans l'occasion, et à quoi je m'étais préparé.

On m'a sondé, on m'a recherché, je n'ai marqué que de la tranquillité et de la confiance.

Si j'avais voulu faire parade de mes projets, on m'eût applaudi en face, on m'eût critiqué le moment d'après. Les espions étaient à l'affût, mon silence les a déconcertés.

On dira peut-être que j'aurais dû tenir les troupes rassemblées au lieu où je devais être attaqué, et non pas disperser ces mêmes troupes ; on dira que cette dispersion rendait leur subsistance plus difficile.

Je répondrai d'abord que l'on m'eût fait grand plaisir de me désigner le lieu où je devais être certainement attaqué. La possibilité de le faire est dans plusieurs points d'une étendue de près de 30 lieues de coté. En conséquence j'ai cru devoir veiller partout et me tenir en mesure pour marcher partout suivant les circonstances.

J'avais placé des troupes au Port Bourbon, à la Grande Rivière du Sud-Est, à Flacq, à la Poudre d'Or, à la Baie aux Tortues. J'avais un poste au milieu de l'île, d'où je pouvais en cinq heures de temps envoyer des secours à toutes les extrémités. Ce poste approvisionné était en même temps un lieu de halte et de subsistance pour les troupes passagères qui auraient l'île entière à traverser.

Enfin le gros des troupes que j'avais l'honneur de commander était au Port Louis, le lieu le plus précieux à conserver, et en même temps situé à porté des points qui (après celui-là) méritaient le plus d'attention.

Tout cela était vu militairement, ou je ne m'y connais pas.

Quoique la partie des subsistances ne me regardât point, cependant je ne me dispenserai pas de traiter cet article.

C'est au Port Louis que la disette est plus à craindre qu'ailleurs, par la grande affluence des consommateurs de toute espèce.

En supposant néanmoins que l'on n'y éprouve pas la disette, il est incontestable que lorsque toutes les troupes et tous les vaisseaux y seront réunis, la cherté y sera excessive. Dans les temps ordinaires le subalterne a la plus grande peine à y vivre ; dans la réunion que je suppose, et dans la quantité où ils étaient, ils y mourraient de faim. Et cela se sent à l'inspection de la carte. Le Port Louis est à une extrémité de l'île et environné de campagnes épuisées, ou qui ne rapportent pas de subsistances. Ces raisons-là auraient pu me déterminer à prendre sur moi de disperser les troupes pour leur propre avantage. J'ai dit plus haut que les apparences de la guerre m'en faisaient encore une loi. J'ajouterai enfin qu'il m'était ordonné d'en mettre le plus que je pourrais hors du Port Louis.

Le Port Bourbon, la Grande Rivière du Sud-Est, le poste de Flacq, la Poudre d'Or et la Baie aux Tortues sont dans les quartiers les plus nourriciers de l'île, en tous les genres de ses productions. Par conséquent en envoyant des consommateurs sur les lieux, j'épargnais le transport, le dépérissement, le déchet des denrées ; je donnais donc occasion de diminuer la dépense. Enfin, les cinq postes étant sur le bord de la mer, il a toujours été facile de leur envoyer par cette voie les approvisionnements dont ils pouvaient avoir besoin par les mêmes bâtiments qui allaient prendre des cargaisons de grains dans ces mêmes endroits.

Quoique par elle-même la subsistance au milieu de l'île soit aussi aisée à se procurer, on voudrait peut-être réfuter toutes mes raisons si je n'avais pas un argument sans réplique à présenter, c'est qu'on m'a proposé de fournir la ration aux troupes de ce poste à dix pour cent de moins qu'elle ne coûtait au Port Louis.

Je peux également rappeler ici qu'on m'a proposé de nourrir dans tous les lieux où ils seraient dispersés, tous les rationnaires du Roi à 20 sols par jour, et d'entretenir tous les hôpitaux à 28 sols pour chaque malade, par jour. J'avoue que ce marché me paraît avantageux.

Je dois ajouter que l'on n'a pas pu me soupçonner de négliger la défense de la colonie et les moyens qui pouvaient l'assurer, lorsque dans toutes les circonstances (toujours il est vrai avec la plus grande sécurité apparente) on m'a vu faire mouvoir les troupes, et leurs apprendre à connaître le pays avantageux dont elles faisaient la sûreté ; lorsqu'on m'a vu faire traverser l'île entière à quatre pièces de canon conduites et traînées seulement par des soldats, sans secours de Noirs, de bœufs, ni de chevaux ; lorsque l'on m'a vu me procurer des communications de tous les genres et dans tous les sens ; lors enfin que j'ai fait partir et arriver le même jour, de différents endroits, à point nommé, toutes les troupes rassemblées dans l'île.

Une lettre de détail sur l'île de Bourbon, écrite à M. de Bellecombe le 1<sup>er</sup> mars 1771, est encore une preuve de ma sollicitude sur ce point capital et des connaissances que j'avais acquises sans appareil, et si bien sans témoigner d'inquiétude, que de ma tranquillité on a conclu une négligence que je n'ai jamais eue de mes devoirs.

1°. Je pense qu'il ne faut aucune fortification en règle à l'Isle de France, seulement des hommes, des vaisseaux et des fortifications de campagne que le moment indique et qui s'exécutent dans le moment.

2°. Mes vues sur cela ont été approuvées par le Ministre d'une manière décidée par un mémoire joint à une lettre datée du 1<sup>er</sup> avril 1771.

3°. Je n'ai jamais voulu ordonner la plus légère dépense extraordinaire, et les fonds destinés aux fortifications ont suffi à peine à continuer les casernes et les travaux indispensablement nécessaires.

### Piton du Milieu de l'Isle

J'ai cru un établissement au milieu de l'Isle de France aussi nécessaire au progrès et à la puissance de la colonie que le cœur l'est au corps humain dans la place qu'il occupe. C'est encore mon opinion à laquelle je tiens sans abonder dans mon sens, mais que je ne peux pas abandonner, tandis qu'on ne le détruira point par des raisons meilleures que les miennes.

C'est où doit être le dépôt des forces mobiles. Nulle part ailleurs elles ne peuvent être plus à portée des points de la circonférence par lesquels on peut être attaqué.

Nulle part l'air n'est plus sain, éloigné pour longtemps encore des occasions et de la corruption. C'est le lieu où la discipline militaire doit être plus régulièrement observée, c'est où, parmi des soldats endurcis, doivent se former des habitants défenseurs qui donneront une postérité digne des vues qui occupent le Ministère.

Pendant toute l'année la nature y est animée et féconde ; c'est selon moi où devront être les troupeaux de l'île ; le pâturage y est excellent, et il y abonde dans toutes les saisons.

Les Noirs marrons s'en étaient emparés ; à leur place j'ai substitué un petit poste militaire (avec de plus grandes vues, j'en conviens), mais jusqu'ici ce n'est que cela ; j'ai hâté la destruction des Noirs marrons et en ai délivré entièrement la moitié de l'île.

Cet établissement a vivifié ce quartier que l'on n'osait pas habiter et où l'on ne se croyait pas en sûreté ; et les subsistances n'y manquent plus.

Avant l'établissement et après avoir recherché l'assiette, ne me fiant pas à mes propres lumières, je priai M. de Steinauer d'aller examiner les lieux. Il y mena M. de Montvert. Leur rapport à tous deux détermina ma résolution. L'expérience m'y a confirmé.

J'y envoyai d'abord M. Gauthier avec 50 hommes de la Légion. Ils y logèrent pendant quelques mois sous des cases de paille qu'ils se firent eux-mêmes. Ensuite M. Savournin y fut avec cent et quelques hommes, aussi de la Légion, et qui s'y établirent de la même façon pendant quelques mois.

C'est alors que l'on bâtit les six pavillons convenus avec le sieur St Faust ; on y a ajouté deux fours, un petit magasin et des logements pour neuf ou dix officiers. J'ignore à quel prix, mais tout cela ne vaut assurément pas plus que les six pavillons.

Trois compagnies de Royal Comtois, sous les ordres de M. de La Martinière, relevèrent ce détachement au 1<sup>er</sup> juin 1771, et n'en ont été relevés que pour s'embarquer.

Je n'entre pas ici en détail mes vues ultérieures sur ce poste, elles sont développées dans ma lettre à M. de Boynes (n° [un blanc] 1771)

### Fortifications

Les magasins de marine nécessairement placés au Port Louis demandent que l'île au Tonneliers, le Fort Blanc et la Petite Montagne soient fortifiés pour se garantir des bombes, des boulets et d'une surprise.

Peut-être convient-il également d'avoir des mortiers et quelques canons sur les îlots de la passe du Port Bourbon. C'est mon avis.

\* \* \*